

Sommet AFRICITES VI / Dakar, Sénégal

« Construire l'Afrique à partir de ses territoires : quels défis pour les collectivités locales ? »

Séance 1PM01-A / 4 décembre AM (14h30/18h00)

Opérateur : **Global Local Forum Afrique**

L'approche territoriale du développement économique de l'Afrique

Le lundi 4 décembre 2012, de 14h30 à 18h30, s'est tenue dans la salle A01, à l'invitation de M. Abdoulaye SENE, Président du *Global Local Forum (GLF)*, la session thématique portant sur le thème : « *le développement économique de l'Afrique à partir des territoires* », session préparée et conduite par le *GLF Afrique* en sa qualité d'opérateur pour *CGLUA*. La séance était coprésidée par M. François AMICHIA, maire de Treichville (Côte d'Ivoire) et président du Conseil des Collectivités Territoriales (CCT) de l'*UEMOA*, et par M. Fathallah OUALALOU, maire de Rabat (Maroc) et vice-président de *CGLUA*. La modération a été assurée par Mme Olga JOHNSON, Déléguée générale du *GLF*.

M. Fathallah OUALALOU a mis en exergue la dimension d'un monde tendant vers une nouvelle multipolarité. Les collectivités territoriales constituent de nouvelles locomotives de la croissance, ce que les États devraient reconnaître en constituant un espace de dialogue pour une meilleure cohésion. M. OUALALOU a insisté sur la transition alimentaire, énergétique, écologique, tant qualitative que quantitative, et cela au sein d'un processus inscrit dans une dynamique de globalisation incontournable et de régionalisation. Le développement des collectivités territoriales pourrait permettre à l'Afrique de participer, plutôt que de subir, et de profiter de ce mouvement de globalisation. En ce sens la réponse territoriale est essentielle. Mais il s'agit aussi, et surtout, d'être plus à l'écoute des populations grâce à la proximité qui est l'un des atouts des villes et régions, et qui pourrait permettre l'expression des besoins d'arbitrage soutenus par les institutions concernées telles que la Banque Mondiale et le FMI.

Recommandations :

Le *sud/sud* est plus important que la logique des Etats-Nations, qui est une logique de polarisation. Valoriser le rôle arbitrage de L'Etat avec les territoires.

M. Abdoulaye SENE, Président du Global Local Forum (GLF), a rendu un hommage tout particulier aux autorités africaines qui ont fait confiance au *think tank international* qu'il préside. Il a également tenu à remercier le Président du CCT, et le vice président de CGLUA, d'avoir honoré de leur présence cette session, puis repris l'interpellation lancée par le Professeur KI ZERBO : "*à quand l'Afrique ?*". Pour M. SENE, la construction de l'Afrique sur le modèle des Etats-nations a montré ses limites, et pas seulement en Afrique. Quel modèle de développement faudrait il alors promouvoir ? Agir sur la base d'un nouveau paradigme : le développement territorial. La question est de savoir pour quelles raisons la décentralisation n'a pas encore produit les effets attendus.

Les collectivités locales devraient jouer un rôle d'« ensemblier » à partir du terrain ou de la base. L'approche territoriale du développement commence certes par l'existence de bonnes infrastructures mais celles-ci n'ont de sens qu'avec une véritable implication des populations, dans la durée. A la question, "comment libérer le potentiel des collectivités locales ?", la réponse passe nécessairement par le dialogue multi-niveaux et multi-acteurs, ce qui suppose que les États portent une plus grande attention à l'endroit des collectivités territoriales. Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres mais au contraire de trouver la bonne articulation.

Le professeur Abdoulaye DIAGNE, Directeur du CRES de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, estime que cette question correspond à l'un des principaux enjeux du développement. En partant des territoires, il faut rechercher plus de cohérence entre les différents plans et programmes de développement, y compris de la part des institutions et ONG internationales, dans le respect des stratégies et politiques publiques. Il a aussi mis l'accent sur la nécessaire bonne gestion des villes, dans un contexte marqué par une démographie galopante. Les défis de la gouvernance se situent aussi au niveau de la gouvernance locale avec une indispensable clarification des rôles et responsabilités des acteurs présents sur le territoire. Sur la liste des défis figurent ainsi les réticences des États à transférer des compétences et moyens aux collectivités locales afin qu'elles puissent mener à bien leurs missions. C'est toute la question de l'autonomie fiscale et de sa répartition « spatiale » entre les collectivités qui a donné lieu à débat. La Politique économique de l'Etat doit mieux intégrer cette dimension spatiale. Le volet aménagement du territoire pourrait ainsi être revalorisé. Cela nécessite que les élus locaux puissent disposer de collaborateurs compétents, disposant d'une formation de qualité : formation des élus locaux certes mais aussi des professionnels et techniciens de ces collectivités locales conjointement avec ceux de l'Etat, central et déconcentré.

Mme Oumou SALL SECK, maire de la Commune de Goundam a fait le point sur l'historique de la décentralisation au Mali dont une date repère est l'année 1999. Elle a mis l'accent sur le contexte de crise politique et économique que vit son pays et souhaité la mise en place de Comités de prévention des conflits dans les districts concernés. La recommandation principale concerne la reconstruction d'une gouvernance démocratique

M. Alain YVERGNIAUX, du Cabinet du président du Conseil Régional de Bretagne (France) a, à son tour, souligné les mérites de l'approche multi-acteurs comme facteur de développement au plan territorial. Il a présenté une opération originale en cours en Afrique de l'ouest, en collaboration avec la Commission de l'UEMOA, autour de la production et du commerce équitable du coton.

Recommandations :

Appliquer une méthode progressive et réactive à l'endroit des collectivités territoriales, et faire la promotion d'un développement en filières. Ce qui exige de rechercher des financements innovants pour accompagner les collectivités territoriales dans ces dynamiques.

Bâtir un vrai partenariat gagnant-gagnant avec les banques en les associant en amont des projets pour en faire des co-constructeurs, partenaires à part entière et non pas uniquement des prestataires financiers.

M. Mamadou Lamine NIANG, président de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat du Sénégal a mis en exergue le *Partenariat Public Privé* (PPP) avec les collectivités locales dans le cadre du nécessaire dialogue à promouvoir entre le secteur privé, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics. Il a mis l'accent sur l'intérêt de la mise en place de « *clusters* », en s'appuyant sur l'exemple des communes de Pikine et de Diamniadio, ainsi que sur l'expérience des « *Pépinières d'entreprises* » initiées par certaines grandes villes, notamment dans le domaine des NTIC.

La représentante de la FAO, Mme Michelle GAUTHIER a souligné la nécessité de promouvoir des activités en matière de sécurité alimentaire à partir des territoires, ce qui, a-t-elle ajouté, est la seule voie pour éradiquer la faim et réduire la pauvreté.

M. Luciano CARRINO, vice président du Comité de lutte contre la pauvreté de l'OCDE et président de la *KIP international School (Rome/Italie)*, a fait état des possibilités de mobiliser la coopération internationale pour appuyer les initiatives formulées à partir des territoires.

Recommandation :

Mobiliser des Ressources pour le développement territorial via l'aide au développement. 150 milliards de dollars ont été budgétisés en 2011 mais très peu de collectivités y ont eu accès.

M. Mohamed NDIAYE, Directeur General du Crédit Mutuel (CMS) du Sénégal, a présenté les stratégies développées par son institution a travers l'expérience de la levée des ressources sur les territoires, car les caisses d'épargne et de crédit s'inscrivent dans la perspective de promouvoir cette approche innovante.

Mme Fatou KINE DIAW, Présidente du Réseau des Femmes Entrepreneurs du Sénégal a dénoncé les disparités et inégalités d'accès à l'énergie dans un continent qui a un capital soleil important. Sa recommandation prioritaire : faire de la transition énergétique une priorité du développement des territoires.

El Hadji Malick DIOP), député maire de Tivaouane a souligné que la relation entreprises / collectivités locales est partie prenante du développement local et dépasse les logiques sectorielles. Selon lui le dialogue est amorcé au Sénégal mais une étude sur la Responsabilité Sociale des entreprises serait bienvenue.

M. Djoumé SYLLA, Conseiller technique au FENU/UNCDF, s'est interrogé sur l'impact de la décentralisation dans les stratégies de la lutte contre la pauvreté. Selon lui des études ont été menées dans 19 pays en Afrique avec des résultats mitigés. La décentralisation n'est pas la solution miracle.

Recommandation

Au niveau sous régional, a travers le Conseil des Collectivités Territoriales (CCT), passer en revue les critères de convergences macro économiques mis en place.

M. Pape Malick SY, Directeur du PAPES (Projets d'appui aux Petite Entreprises du Sénégal) a fait état du développement d'un réseau de PME - grâce au soutien de l'Union Européenne avec l'encadrement technique de l'ONUDI dont l'expérience dans une vingtaine de pays, a été capitalisée, lequel a permis à des centaines de jeunes des Quartiers de bénéficier de financements significatifs, leur permettant de développer des filières appropriées.

Des débats très enrichissants ont suivi les différentes présentations. Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer d'avantage la décentralisation et le développement économique local.

En conclusion, le président du Global Local Forum, Abdoulaye SENE a repris les propositions suivantes :

- Mettre en évidence l'importance de la transition écologique, énergétique et alimentaire en Afrique.
- Etablir une évaluation des fiscalités qui, dans les différents pays Afrique, prennent en compte le niveau des collectivités territoriales.
- Organiser une Conférence mondiale sur les pratiques innovantes en cours.

* * * * *

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

Après plus de cinquante ans de «souveraineté internationale», les mêmes questions de développement se posent à l'Afrique, malgré un dynamisme économique inhabituel observé ces dernières années, avec du reste beaucoup de disparités.

Durant l'immédiate période «post indépendance», l'Afrique s'est construite essentiellement à travers des modèles mis en place par les États-Nations, qui se sont essouffés, et avec des résultats de plus en plus contestés.

La gestion publique est restée fondamentalement fragmentée entre des institutions cloisonnées et des acteurs isolés, calquée sur des modèles importés et plaqués sur les sociétés africaines caractérisées par une grande diversité.

Dans un environnement mondial en crise, l'Afrique est confrontée à une multitude de crises spécifiques : politiques, environnementales, économiques, sociales ou sécuritaires qui s'accumulent et s'entrecroisent.

L'Afrique doit aujourd'hui adopter des stratégies appropriées pour accompagner la sortie de crises en tenant compte de nouveaux enjeux liés à la gouvernance multipolaire, et aux transitions, énergétique, alimentaire et écologique, dans le cadre d'une véritable réflexion critique sur les fondements mêmes du développement économique.

Les paradigmes du développement territorial apparaissent, aujourd'hui, comme une alternative capable d'engendrer une nouvelle dynamique de développement, et constituent ainsi un facteur pour limiter la prégnance d'une régulation trop fortement centralisée.

D'une manière générale, les mutations contemporaines du monde s'accompagnent d'une transformation du rôle de l'État et de l'émergence d'acteurs territoriaux, en amont de l'Etat (organisations régionales supra-étatiques) comme à l'aval (décentralisation infra-étatique).

La réponse aux questions de développement devrait venir principalement de la décentralisation et des dynamiques des territoires. Toutefois, malgré des réussites remarquables, les transformations profondes attendues de la décentralisation, en Afrique, peinent globalement à se traduire dans la vie quotidienne des citoyens.

Il est ainsi admis que les collectivités locales jouent déjà un rôle important, mais leurs pouvoirs et leurs compétences devraient être étendus afin qu'elles puissent contribuer plus efficacement à la construction de l'Afrique et de son développement économique dans le cadre d'une cohérence générale des politiques publiques.

2. RECOMMANDATIONS

Pour libérer et valoriser au mieux les atouts et le potentiel des collectivités locales en vue de soutenir le développement durable en Afrique, l'atelier a globalement retenu les recommandations suivantes :

. A l'endroit principalement des collectivités locales

Améliorer la gouvernance du territoire, la gestion des ressources, la participation démocratique des citoyens, la production de projets territoriaux partagés, consensuels, élaborés dans une démarche multi-acteurs et multi-secteurs.

Promouvoir le dialogue et le partenariat entre territoires, la coopération transfrontalière, et mieux prendre en charge l'articulation des échelles (base, local, intermédiaire, national, supra national, global) et la gouvernance multi-niveaux.

Promouvoir le dialogue des acteurs du territoire dans leur diversité, le marketing territorial, la prospective territoriale, le travailler ensemble, l'attractivité, la compétitivité du territoire.

Développer des programmes de sensibilisation, formation et échanges des élus et fonctionnaires ou agents des collectivités et autorités locales - et d'Etat -, au diagnostic, au marketing territorial et au monde de l'entreprise, à la prospective et au dialogue territorial, ainsi qu'aux nouvelles formes et pratiques de la coopération décentralisée plus orientées sur le développement économique.

Renforcer le partenariat entre collectivités locales et Etat Central, secteur privé, Universités, société civile et ONG, et valoriser les capacités de plaidoyer des associations d'élus.

. A l'endroit principalement des autorités centrales

Reconnaître l'utilité des collectivités locales dans le processus de développement, revigorer les politiques de décentralisation, présenter une vision claire à long terme de la gouvernance locale, conférant rigoureusement aux collectivités locales, des rôles dans les processus de planification nationale, redéployer et, ainsi, consolider le rôle indispensable de l'Etat dans la même perspective.

Renforcer les moyens financiers et humains des collectivités locales et faciliter leur accès à des ressources nationales et internationales mobilisables, avec des procédures souples.

Créer et accompagner pour chaque espace sous régional une Commission Mixte sur les questions de développement territorial.

Tirer les enseignements du fonctionnement des agences régionales de développement existantes en Afrique afin d'étendre cette formule dans des conditions adaptées à chaque pays.

. A l'endroit principalement des organismes internationaux

Faire appel directement aux autorités locales et développer des outils pour les appuyer et les financer directement, et contribuer à renforcer leur capacité d'intervention, leur capital social et leur légitimité.

Associer les CL comme protagonistes dans la réforme de l'aide au développement, et pour la généralisation de la coopération décentralisée.

Lancer une expérience de mise en place d'autorités régionales de paiement pour certains projets des bailleurs internationaux en s'inspirant de l'expérience des fonds structurels européens.

Définir une grille commune, harmonisée de financement, de conduite et d'évaluation des projets au niveau, par exemple, des Etats de l'UEMOA.

Envisager, avec les responsables et partenaires d'AFRICITES (CGLUA), les suites à donner à partir d'une "*classification/hiérarchisation*" de ces recommandations et des possibilités d'appui et de préparation pratiques.

Abdoulaye SENE
Président Global Local Forum
Dakar, le 08 décembre 2012
<http://www.global-local-forum.com>